

MAIRIE DE  
**L'ORBRIE**

21, rue du Docteur Audé  
85200 L'ORBRIE  
Tél. 02 51 69 06 72



**Conseil municipal du 12 mars 2019**

Membres en exercice	14
Membres présents	11
Pouvoirs	2
Votants	11 + 2 pouvoirs

Le 12 mars 2019, à 20 heures 30 minutes, le Conseil municipal de l'Orbrie, dûment convoqué le 28 février 2019, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Noëlla LUCAS, Maire.

Présents : Nicolas CELLIER, Jean-Luc GILLIER, Claude GRATEAU, Brigitte GRIMAUD, Sylvie GUIBERT, Jean-Luc LAMY, Noëlla LUCAS, Isabelle MINAUD, Pascal PIERRE, Lydie ROBUCHON, Nathalie TALON.

Excusés : Roger DUBOIS, Annie DUJARDIN, Jean Charles GUIADEUR.

Secrétaire de séance : Jean-Luc GILLIER.

Jean Charles GUIADEUR a donné pouvoir à Noëlla LUCAS.

Annie DUJARDIN a donné pouvoir à Nicolas CELLIER.

Après avoir approuvé le procès-verbal de la séance du 5 février 2019, le Conseil municipal :

- **décide** de renoncer à l'exercice de son droit de préemption sur l'immeuble bâti cadastré section C numéro 1101, situé 14 ruelle des Ecoliers ;
- **approuve** la convention de prestations de service entre la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée et la commune de L'Orbrie se rapportant au fonctionnement du service mutualisé Prévention-Sécurité pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2020 ;
- considérant les propositions d'avancement de grade établies par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour 2019, **décide** de modifier le tableau des effectifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019, en transformant les emplois d'adjoint technique et d'adjoint du patrimoine à 30/35<sup>ème</sup> en emplois d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe et adjoint du patrimoine de 2<sup>ème</sup> classe à 30/35<sup>ème</sup> ;
- **approuve** le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2018 du SERVICE ASSAINISSEMENT qui dégage un résultat excédentaire reporté de + 39 445,52 euros ;
- **approuve** le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2018 du budget COMMERCES qui dégage un résultat excédentaire reporté de + 26 864,94 euros ;
- **approuve** le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2018 du budget annexe LOTISSEMENT LES NOYERS ; sur les 7 lots commercialisés, un seul est encore disponible ;
- **approuve** le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2018 du BUDGET PRINCIPAL qui dégage un excédent de fonctionnement de + 587 500,97 euros et un besoin de financement de la section d'investissement et des restes à réaliser de - 275 683,18 euros ; d'où un résultat excédentaire reporté de + 311 817,79 euros ;
- **modifie** le régime indemnitaire du personnel communal, en augmentant le plafond de l'IFSE (part mensuelle liée aux fonctions) pour les cadres d'emplois des adjoints techniques et des adjoints d'animation qui comptent des temps de travail non complet pour lesquels les montants attribuables sont proratisés.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Aire de mobilité**

La consultation est lancée.

La date limite de réception des offres est fixée au mercredi 20 mars 2019.

### **Dates à retenir :**

- ❖ la deuxième édition de la Gratiféria, organisée par le Conseil Municipal des Jeunes, se déroule le samedi 23 mars (donnez ce que vous voulez ou rien de 14h00 à 17h00) et le dimanche 24 mars (repartez avec ce qui vous plaît de 10h00 à 16h00) ;
- ❖ Vendée Eau propose une Journée de l'Eau le dimanche 24 mars de 10 heures à 18 heures : des animations se dérouleront sur le site du barrage de Mervent et à l'usine d'eau potable de la Balingue ; un sens unique temporaire sera instauré dans le sens de l'usine vers la route de Puy Chabot ;
- ❖ dans le cadre de la semaine nationale de la Petite Enfance du 18 au 24 mars, la Communauté de communes et le réseau Réaap (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) proposent des animations, spectacles, ateliers conférences autour de la petite enfance.  
A l'Orbrie, la bibliothèque accueillera un atelier d'apprentissage de la langue des signes par le jeu le mercredi 20 mars de 14h00 à 15h00 ;
- ❖ du 21 au 30 mars, la Communauté de communes propose un programme destiné à conseiller et informer les habitants sur les bonnes pratiques en matière de Zéro Phyto ;
- ❖ l'animation « les Voyageurs du Soir » est reconduite à la bibliothèque Clod'Aria ; la soirée a lieu le vendredi 29 mars à 20h30 sur le thème des bandes originales de films.

A L'Orbrie, le 15 mars 2019

Le Maire,

Noëlla LUCAS

